

BATI TRADITIONNEL EN PAYS DE LA COTE
Conservation du caractère / Réhabilitation



PREAMBULE

Les élus du Pays de la Côte, représentés par Monsieur REYNAUD, Maire de Cervens, conscients de l'importance de leur patrimoine, ont souhaité que le C.A.U.E. les aide à dégager «une typologie traditionnelle du bâti en Pays de la Côte..., afin d'aider les personnes, désirant réhabiliter, à respecter le caractère et l'identité des villages concernés».

Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'une O.P.A.H. en milieu rural, portant sur treize communes du Pays de la Côte et des environs immédiats.

Pour répondre à cette attente, le C.A.U.E. a constitué un groupe de travail réunissant :

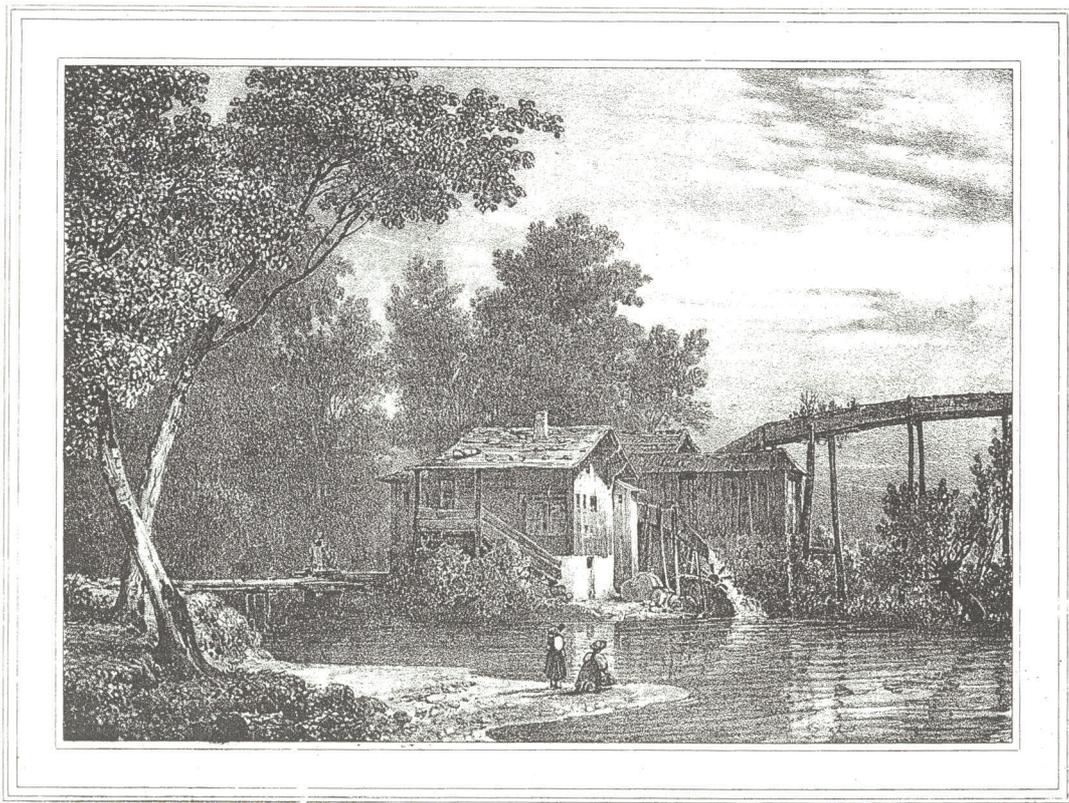
Monsieur Pierre-Jean DUBOSSON, Secrétaire Général du C.A.U.E.,
Alain HENRY-DENIS, Architecte D.P.L.G.,
François GURTLER, Ingénieur en environnement au C.A.U.E.,
Isabelle GRAND, saisie et composition du texte.

Cette équipe a fonctionné en relation avec les élus locaux et élaboré le présent document dont l'objectif est de sensibiliser la population à la qualité du cadre bâti traditionnel et de dégager quelques principes d'aménagement, afin de lui conserver son authenticité, expression d'une culture locale et élément important d'un cadre de vie devant demeurer valorisant et sympathique, en particulier pour ceux qui l'habitent et qui contribuent à son évolution.

Pierre-Jean DUBOSSON

SOMMAIRE

L'HISTOIRE	P 04
LE PATRIMOINE	P 10
Les villages	P 12
Les maisons	P 14
QUELQUES CONSEILS ET CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE	P 24
ANNEXES	P 43
Lexique	P 44
Bibliographie	P 50



A

Gravé par A. Meyer en Paris

Parler des maisons de son pays, c'est comme évoquer le visage d'un être cher, on est tellement habitué à le voir qu'au fond on ne l'a jamais bien regardé et encore moins scruté.

Il en est ainsi des maisons qui ont été et sont les noyaux des villages du Pays de la Côte. Elles sont vieilles, quelques unes même très vieilles, et on est habitué à les voir.

Groupées, la disposition particulière de leurs masses font le caractère du village, isolées, elles ponctuent le paysage et quand malheureusement l'une vient à être démolie, ou que son toit s'est effondré, cela fait un trou dans le manteau des toits du village..., un repère qui disparaît dans le paysage.

Elles expriment les besoins vitaux et les préoccupations de l'homme qui avait pu bâtir son foyer, sa maison. Et puis elles sont les témoins du passé, de l'histoire du village, du pays.

Oublier, négliger, voir mépriser ces vieilles maisons, c'est se renier, refuser d'être vraiment du village.



APERCU HISTORIQUE EN BAS-CHABLAIS JUSQU' AU XIX^e siècle

Comme sur un visage où la vie laisse des rides, l'histoire laisse des traces qui expliquent la formation des villages, la forme de leur groupement, les types de constructions, l'apparition ou la disparition de certaines formes architecturales..., les périodes fastes ou de misère...

C'est ainsi que les limites des communes, très souvent aussi celles des paroisses, sont issues des limites des propriétés des Villas Romaines qui, dès le 1^{er} siècle occupèrent le Bas-Chablais. Le Christianisme, introduit très tôt dans cette région (V^e siècle), vit le Bas-Chablais être partagé par le jeu des donations pieuses et successives entre l'Evêché de Genève, la puissante Abbaye de St Maurice (en Valais) et celle de St Jean d'Aulps.

A partir du X^e siècle, la féodalité devient plus puissante et se taille des fiefs.

C LES ALLINGES : Vue est

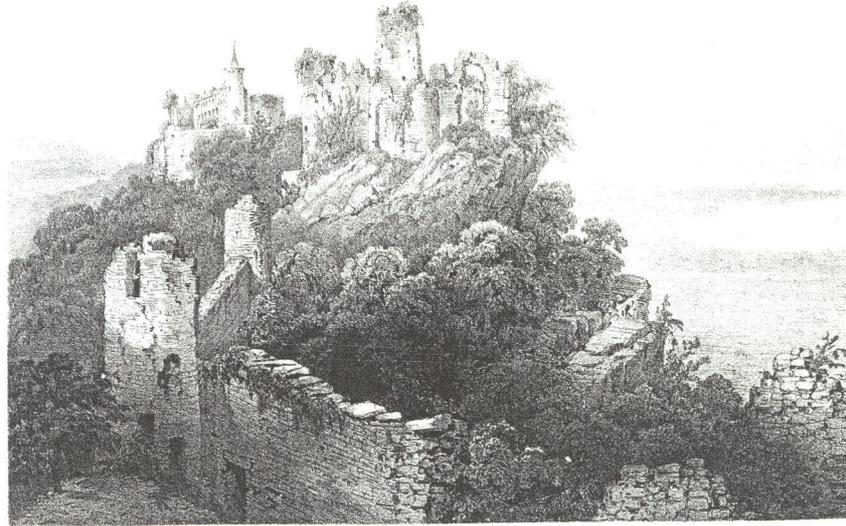
Les contours de ceux-ci sont souvent les mêmes que ceux des zones d'influences des grandes Abbayes. Ainsi Humbert aux Blanches Mains, fondateur de la maison de Savoie et ses descendants englobent dans leurs possessions celles de l'Abbaye de St Maurice, le Comté de Genève, celles de l'Evêché.

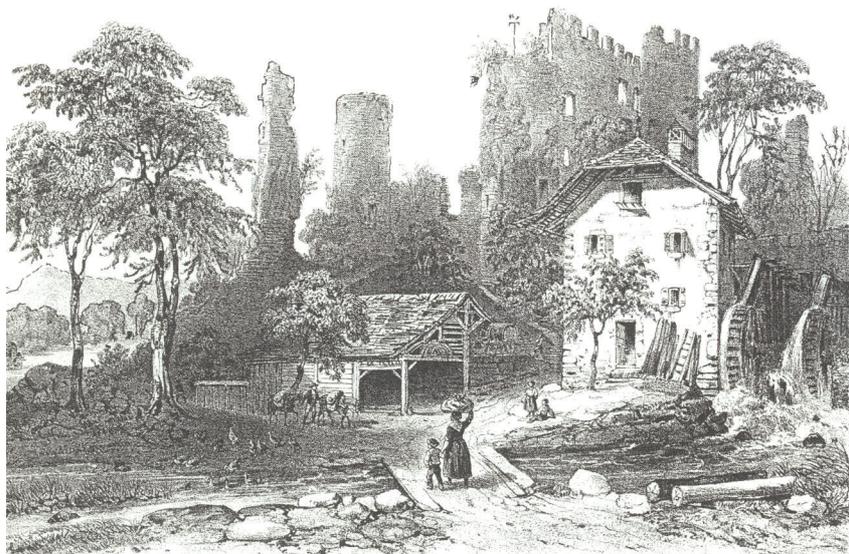
Mais les limites sont imprécises, de plus, l'imbrication et la superposition inextricable des biens, des juridictions, des redevances laïques et ecclésiastiques, font que toute la période du Moyen-Age est occupée par les chicanes, les procès et les guerres que se font les grands et petits seigneurs.

Puis se sont les conflits avec la France et à nouveau les guerres, les occupations, les pillages, les taxes de guerre..., les pestes .

Pour le petit peuple, c'est une longue suite de périodes de misère entrecoupées de rares et courtes accalmies.

"La Savoie, un pays pauvre!" disait-on, il y avait de bonnes raisons pour cela.





dit Paris, chez les Anglois

Edouard Bonjean del. Teyssandier sculp. Fig. N° 160279

RUINES DU CHATEAU DE LA ROCHETTE
à Lully près Thonon (Dep't de la H^{te} Savoie)

Ce n'est qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle, sous la sage administration de Charles Emmanuel III (instigateur de la «Mappe Sarde»), puis de Amédée-Félix (grands travaux), qu'enfin les Savoyards et ceux du Chablais se réorganisent et surtout reconstruisent les villages, malgré la tourmente révolutionnaire et les saignées de l'Empire.

On comprend mieux pourquoi il ne subsiste que très peu de constructions du Moyen Age.

Par-ci, par là, une porte, quelques fenêtres qui ont été incorporées dans une construction récente, mais rares sont les demeures, les cures, les châteaux intacts, quant aux anciennes maisons de paysans, il n'y en a plus de trace.

En revanche les dates, 1800..., sur de très nombreux linteaux, attestent de la construction, ou de la reconstruction des villages au début du XIX^e siècle.

LE PATRIMOINE



H. T. Gaumont Delin.

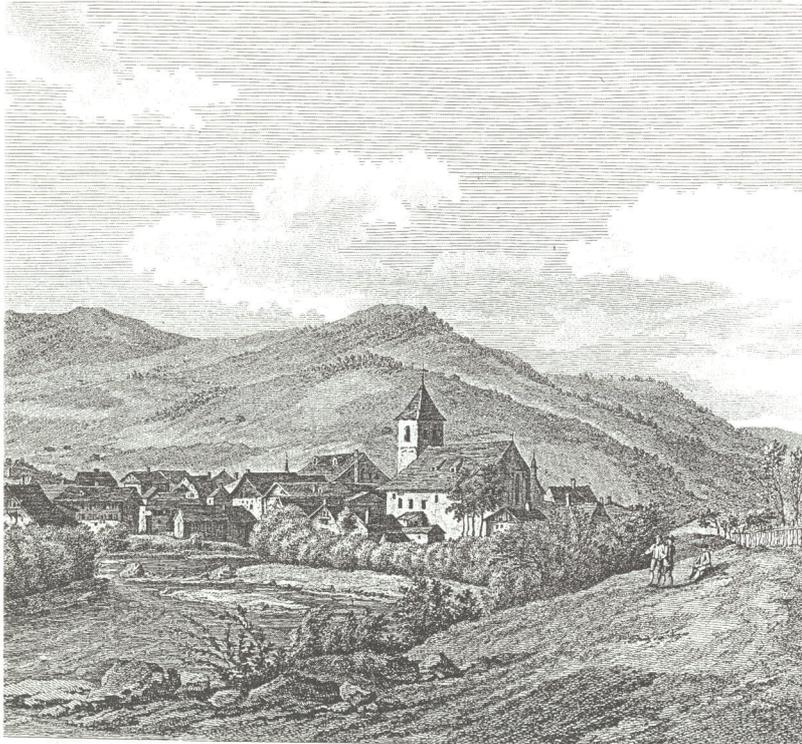
A. Boisy. B. Dents d'Orche. C. Voirons. D. Buet. E. Aiguille d'Argentiere. F. Mole. G. Aiguilles de Chamouni.

Vue de la côte Orientale

Les patrimoines sont des valeurs à transmettre, généralement difficiles à constituer ou reconstituer et souvent fragiles, pouvant nécessiter une conservation ou une restauration. Non «utilisés», ils sont souvent condamnés à la décrépitude...

L'importance et la valeur de ces patrimoines sont proportionnelles à leur rareté, à la complexité de leur remplacement et à l'intérêt qu'ils suscitent ; à la signification qu'ils revêtent pour leurs dépositaires (témoignages et expression de l'identité locale et des «ancêtres»).

LES VILLAGES



Gravé par de Longueval. Crayeur du An

Pendant cette longue période de misère pour tout le petit peuple, à quoi ressemblaient les villages, les hameaux du Pays de la Côte ? Il est bien difficile de répondre.

Toutes les études faites sur l'évolution du foncier dans le cas de l'habitat groupé, prouvent que le parcellaire n'a pratiquement pas évolué au cours des siècles.

Il est donc probable que les hameaux, les villages sont aux mêmes emplacements, à l'exception du «Le Lyaud» qui brûla trois fois, et trois fois changea d'emplacement.

Mais les «rues», les placettes et leurs alignements sont, sauf remaniements récents, ce qu'ils étaient il y a plusieurs siècles.

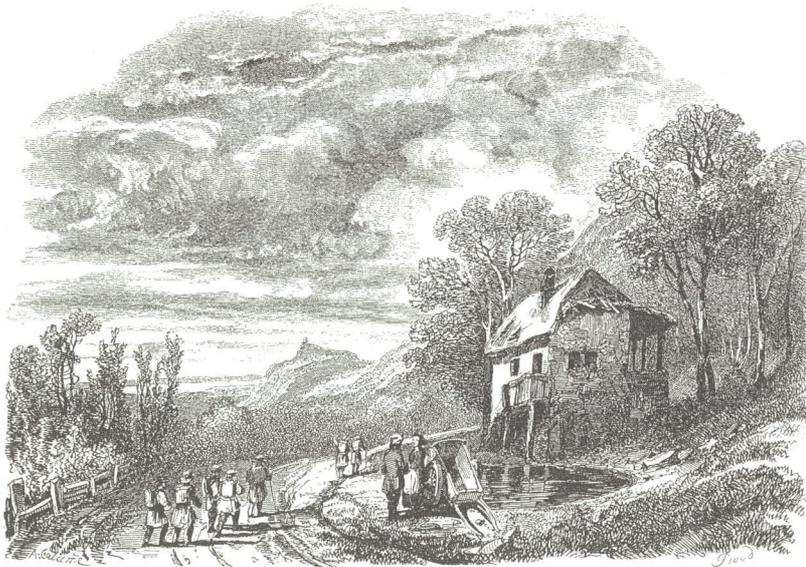
Il faut donc être très prudent en matière d'urbanisme si l'on veut conserver à ces hameaux, à ces villages, leur caractère et leur ambiance.

Beaucoup de ceux-ci sont groupés sur une petite éminence, il faut donc préserver cette impression visuelle.

L'ambiance à l'intérieur du village est un «dosage» subtil entre la sinuosité des voies, le rapport entre la largeur de celles-ci et la hauteur des constructions qui les bordent.

Si l'on veut conserver au village son caractère et son ambiance, **il faut s'en accommoder** et bien savoir que si l'on y touche, on va casser tout cela : c'est un choix politique.

LES MAISONS



TOUR DE LANGIN.

S'il est possible de se faire une idée de ce qu'étaient les villages il y a quelques siècles, cela est beaucoup moins évident pour les maisons, en particulier pour celles des paysans. Cependant, les nombreux exemples encore existants qui sont de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, ne doivent pas être très différents de ce qu'était le bâti rural du XVI^e siècle, mais avant ? On ne peut que faire des suppositions.

Cela n'a d'ailleurs, pour le présent, aucune importance, car il ne reste aucune trace de ce type de construction, seuls subsistent quelques bâtiments féodaux ou ecclésiastiques en plus ou moins bon état.

L'architecture de ces maisons de la fin du XVIII^e, début du XIX^e, est relativement homogène. Elle varie sur des détails. Elle fait partie de l'Architecture Lémanique, et plus spécifiquement du Genevois.

D'une manière générale, ce ne sont que des constructions rurales, abritant sous un même toit à deux pans, l'exploitation et l'habitation :

Leurs volumes :

Ils sont simples, rarement très importants, de plan rectangulaire, sans décrochement ni complication de toiture. Ils ne sont pas issus du hasard ou de la fantaisie, ils sont discrets et répondent, sans ornement ni fioriture aux besoins d'une fonction : abriter les récoltes, le bétail, et loger le paysan et sa famille.

Les toits :

-Ils sont à deux pans, le faitage est toujours parallèle à la façade principale.

-Leurs pentes dépendent du matériau de couverture utilisé :

.le plus souvent la «tuile canal», Pente de l'ordre de : 25 à 30 %,

.celle-ci fût progressivement remplacée par de la tuile plate «écaille», typique de la région, pente de l'ordre de : 55 à 60 % (les traces d'exaucement sont fréquemment visibles en pignons),

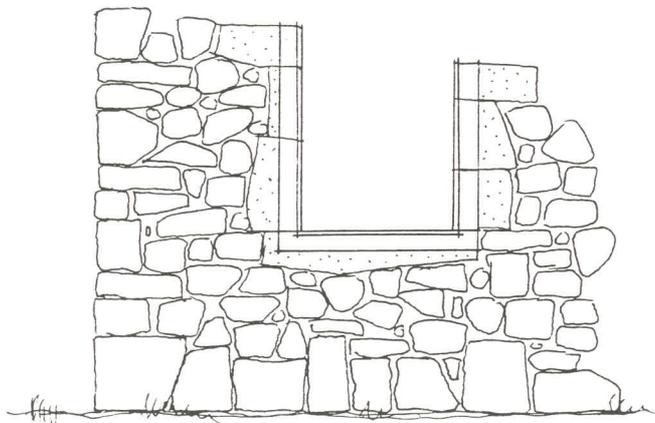
.les couvertures sont sans accidents, pas de lucarnes ni de houteaux, les quelques entrées à foin qui existent, sont des adjonctions récentes,

.il n'y a qu'une souche de cheminée par maison,

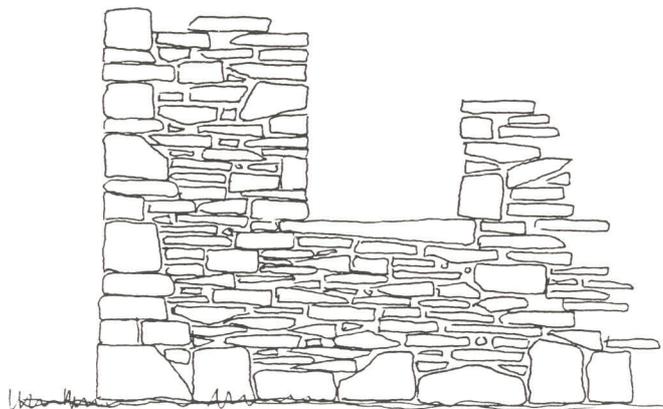
.les avant-toits :

-sont très importants en façade principale, de l'ordre de 2,5 à 3 m. Beaucoup plus courts en façade arrière, environ 0,70 m.

-en pignons les dépassées de virevent n'exèdent guère 25 cm.



ENDUIRE



NE PAS ENDUIRE

-Ils sont épais, souvent 0,70 à 0,80 m. Une disposition assez fréquente consistait à prolonger les murs pignons encadrant ainsi la façade principale et soutenant les extrémités de la panne volante du grand avant-toit.

-Ils sont soit, et d'une manière générale, enduits, soit en pierres apparentes :

.Mur enduits : le mur est constitué d'un moellonnage inégal et peu soigné, seules les chaînes d'angles ou les têtes de murs sont appareillées, faces vues, le mortier a été jeté à la truelle, il est fin, talloché, sans jamais une recherche décorative : grattage vertical ou en rond.

Il a été exécuté en «beurrant», c'est à dire qu'il cache les moellons, ne laissant affleurer que quelques boutisses, les chaînages d'angles et les encadrements des baies, il est de teinte grège à dominante «terre brûlée».

C'est une **hérésie** que de dégrader ces murs, anciennement enduits. **Ils n'ont pas été conçus pour être en pierres apparentes** (voir annexe n° 1).

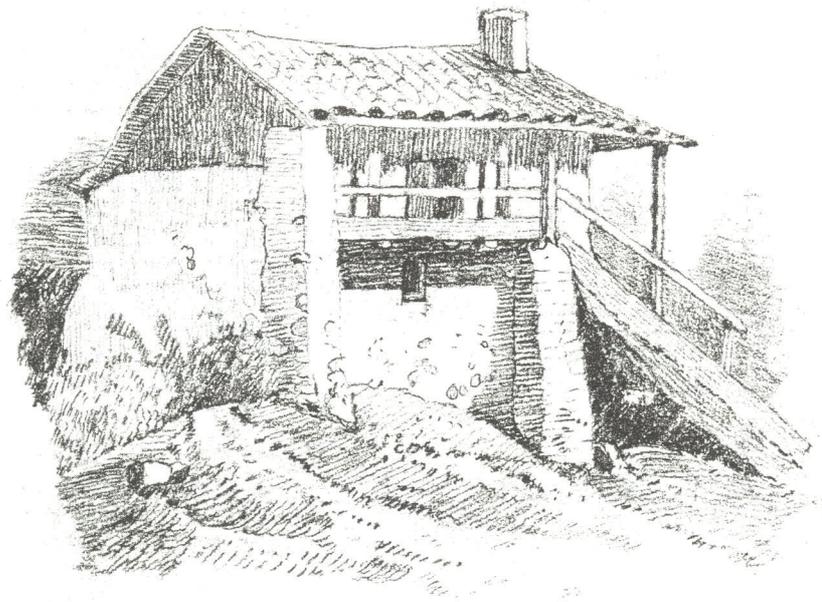
.Mur en pierres apparentes : il a été construit, lui, en vue de rester dans cet état.

Il est fait de pierres relativement plates, disposées en lits horizontaux. On remarquera le callage soigné des pierres avec des éclats.

Il semble que ce type de construction, plutôt rare, ait été réservé à des constructions annexes, mais pas pour clore les parties d'habitations.

Bardage bois :

Le bardage est étranger au Pays de la Côte, à part quelques hameaux situés aux flancs des Voirons et des Hermonnes. Les bâtiments, même uniquement agricoles, sont en maçonnerie et pratiquement toujours enduits.



BALCONS OU SOLARETS

-Ces deux agréments de façade sont à peu près inconnus dans le Pays (2 ou 3 exemples, conçus d'origine, et s'expliquant par des dispositions particulières, et dans ce cas là, ils sont entièrement en bois).

-En revanche, on remarque souvent un plancher surélevé, établi dans l'angle du mur de façade et du pignon, et supporté par une «queue de sapin», abritant sous l'avant toit des fascines, du petit matériel...

L'ENTREE DU LOGIS



1871 - 1872 - 1873 - 1874

1875 - 1876 - 1877 - 1878

-Le logis, à de très rares exceptions, est toujours au premier étage, on y accède par un large perron placé parallèlement à la façade.

-Ce perron est fait de longues marches et d'un grand palier, le plus souvent en granit, l'ensemble encastré dans le mur de façade et supporté en avant de celui-ci par un mur rampant.

Sous le palier, on trouve souvent l'accès à la cave ou au cellier.

Quelques vieilles bâtisses du XV^e ou du XVI^e siècle ayant ces mêmes dispositions, cela prouverait la pérennité de certaines formes architecturales au cours des siècles.

-Le garde-corps de l'ensemble est constitué, soit par le prolongement du mur, soit, mais cela est plus récent, par un barreaudage en fers ronds sans décoration. Les gardes-corps en bois sont l'exception, le barreaudage est fait de planches verticales avec une découpe rappelant la silhouette d'un balustre en bois

LES PERCEMENTS



-Les fenêtres et la porte d'entrée sont, à l'imitation des «belles constructions du Moyen-Age», avec des encadrements de pierres : de la molasse, et plus récemment, en granit. Souvent le linteau de la porte a reçu une petite mouluration très sobre, avec des initiales, la date de la construction.

Quelques maisons ont leurs encadrements **entièrement en bois** ; tablettes, seuils, jambages, linteau. Ce sont des constructions plus modestes, la maison d'un molardier ?... peut être.

En effet, la pierre appareillée coûtait chère, elle exigeait le travail d'un tailleur de pierre, ce n'était pas à la portée de toutes les bourses. On prétend que la plupart de ces encadrements de granit étaient taillés à Saxel dans des blocs erratiques.



-Les entrées de granges sont très diverses, en gros trois types :

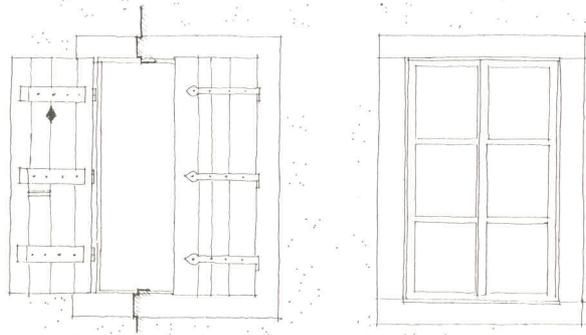
.entre deux pieds droits faits d'un petit appareil, de gros montants de bois soutenant un linteau de bois, souvent très légèrement en chapeau de gendarme,



.entre deux pieds droits soigneusement appareillés portant un linteau de bois débordant les appuis. Cela indique peut être, soit une reconstruction, soit une modification de l'entrée,



.pieds-droits et linteau en anse de panier fait d'un appareil soigné en molasse ou le plus souvent en granit, l'arc est très rarement déprimé. Il est vrai que ce type d'arc est beaucoup moins solide.



LES MENUISERIES EXTERIEURES

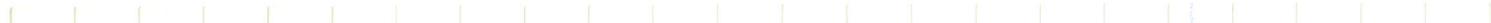
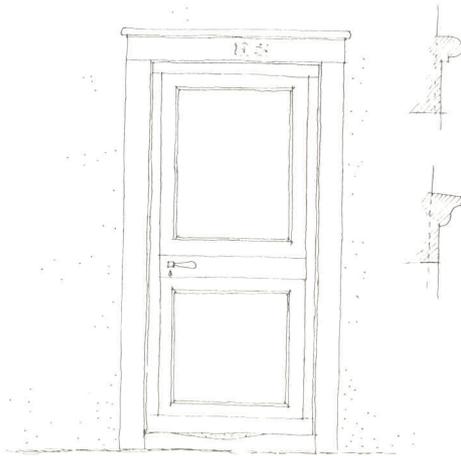
-Les portes d'entrée sont souvent authentiques, ainsi que les portes de granges. Elles sont, pour les logis, à un seul vantail, avec une traverse intermédiaire et panneau supérieur et inférieur.

-Les fenêtres d'origine sont plus rares. Leur menuiserie, faite de bois de petites sections plus exposées, n'ont pas résisté aux intempéries. Les plus anciennes sont de la fin du XIX^e siècle, mais sont souvent la réplique de celles du XVIII^e siècle.

Ce qui est **important de remarquer**, c'est que plus la maison est simple, plus le dessin de ses menuiseries compte dans la façade.

Elles sont à deux vantaux, chaque vantail comportant 2, 3 au maximum 4 carreaux. Les carreaux sont légèrement plus hauts que larges.

-Les volets sont pleins, assemblés sur traverses hautes et basses sans écharpes, avec un petit motif d'ajour, un coeur, un trèfle, un losange.



Nous nous en sommes volontairement tenus à une étude simple ne décrivant que des constructions significatives du Pays de la Côte (ainsi que leurs principaux éléments architecturaux).

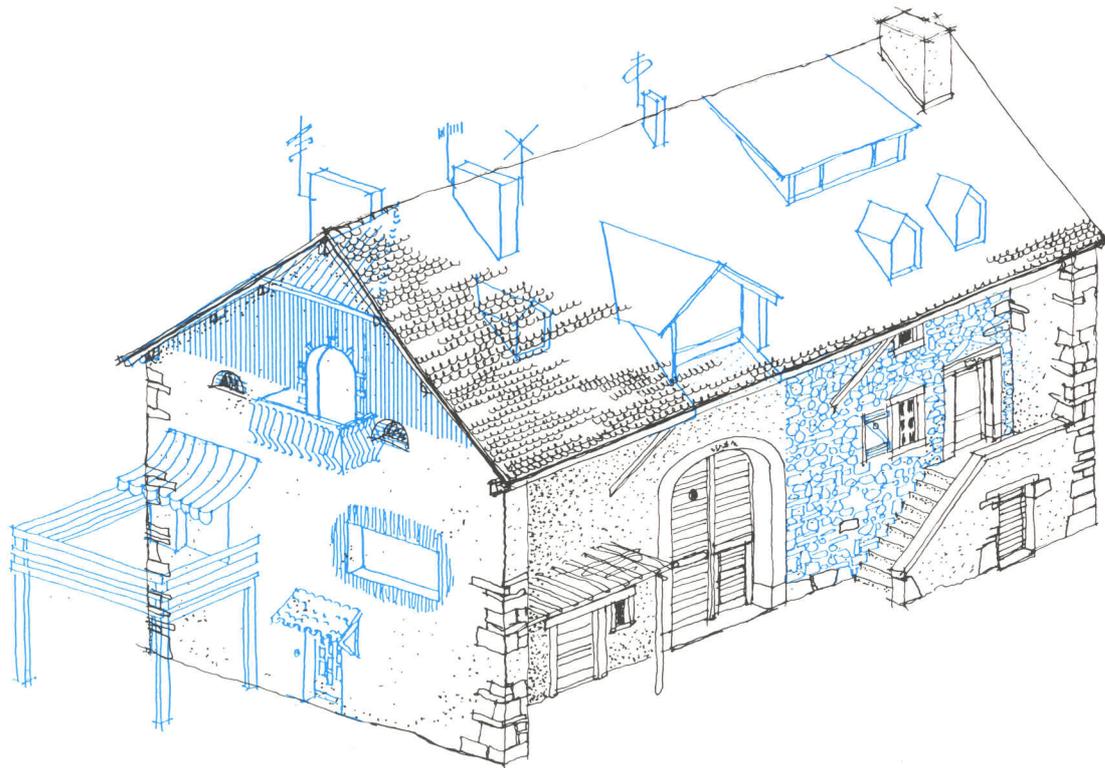
Nous ne nous sommes intéressés qu'à ce que **l'on voit**, et que **l'on devrait regarder en passant**.

Il faut se souvenir de ce proverbe chinois :

«L'intérieur de ta maison t'appartient, mais l'extérieur appartient aux passants».

Et comme pour la maison, pour nos villages, nous ne sommes pas les uniques propriétaires du paysage.

QUELQUES CONSEILS ET CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE



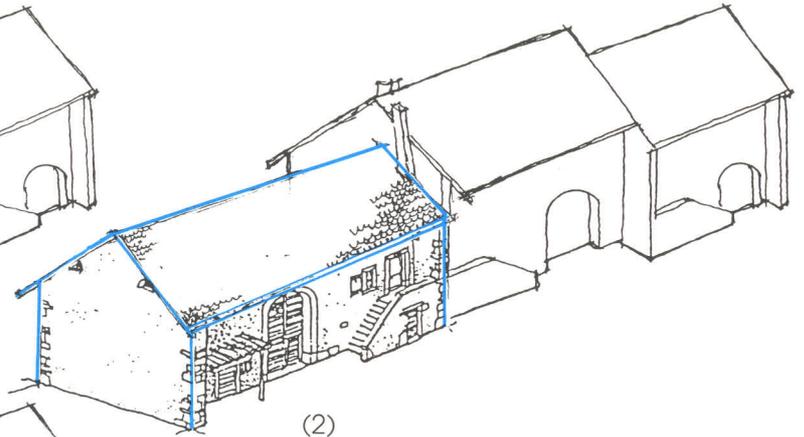
Vouloir restaurer ou «aménager» une de ces anciennes maisons, quelque soit l'époque de sa construction, exige d'abord beaucoup d'humilité : il faut l'accepter comme elle est, d'où l'importance du choix dans le cas d'une acquisition.

Ainsi ne faudra-t-il pas vouloir faire d'une modeste ferme, extérieurement bien sûr, une prétentieuse maison bourgeoise, ni d'une maison de maître, une cure ou un château.

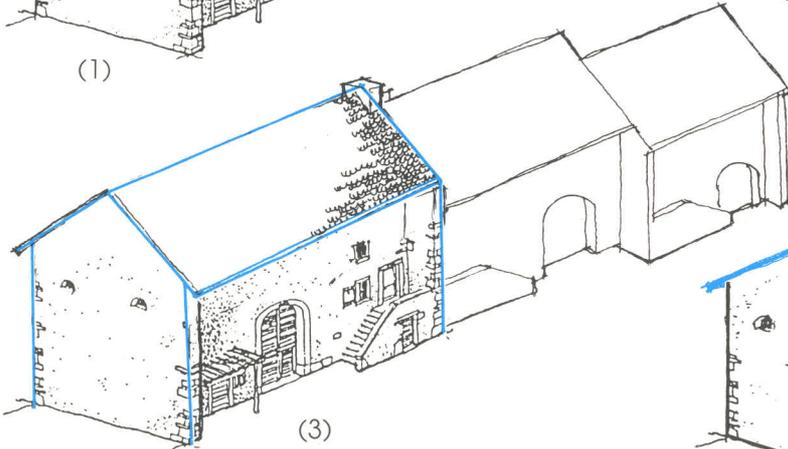
Ce qui était, à quelques légères retouches près, doit demeurer afin que le hameau ou le village ne soit défiguré par l'une de ces maisons devenues un corps étranger et que le passant montrera d'un doigt réprobateur.



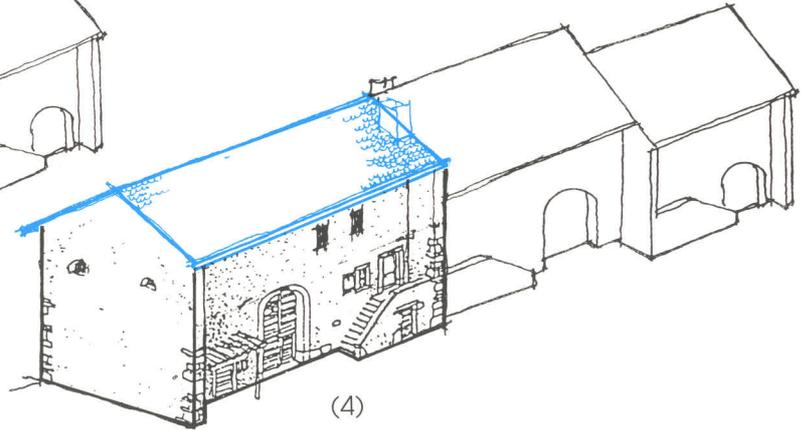
(1)



(2)



(3)



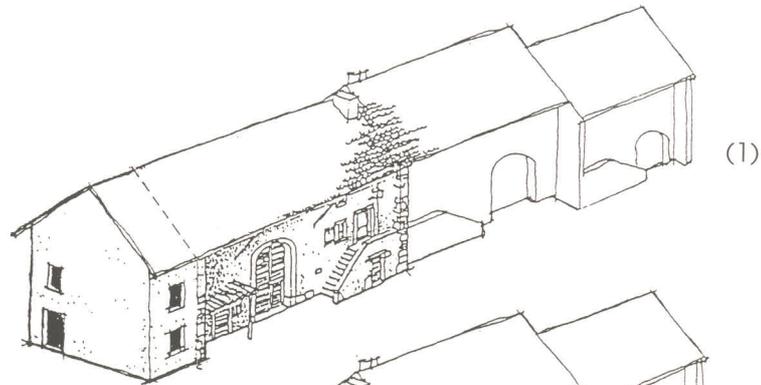
(4)

(1) **Le volume** : initialement, est en harmonie avec ce qui l'entoure, aussi :

(2) Si la maison est trop grande, ne supprimez pas un niveau, vous en trouverez sûrement un usage plus tard,

(3) Si elle est trop petite, ne la surélevez pas d'un étage,

(4) Ou ne modifiez pas la pente de la toiture.

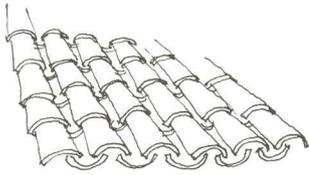


Réfléchissez bien, on peut peut-être :

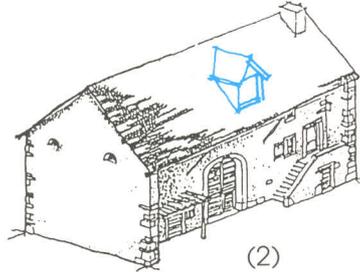
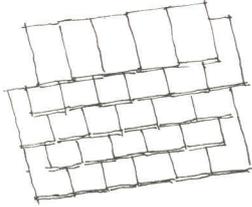
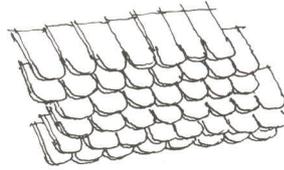
(1) allonger légèrement le bâtiment,

(2) ou bien lui adjoindre un appendice.

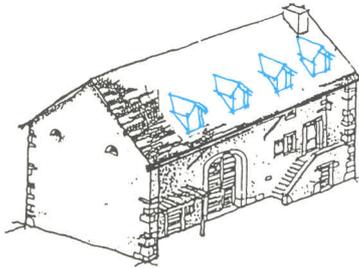
(3) Celui-ci devra être étudié de manière à ce qu'il soit un prolongement logique du volume général.



(1)



(2)



(3)

LE TOIT

- N'en modifiez pas la pente, si ce n'est que pour retrouver la pente d'origine.
- (1) Ne changez pas le matériau de couverture traditionnelle par des produits de remplacement ou des tuiles à emboîtement. Les couvertures traditionnelles sont en tuiles canal, tuiles écaïlle, dans la montagne l'ardoise. Evidemment, le toit était fait pour abriter les récoltes, mais pas du tout pour être un comble habité. C'est là le gros problème. Il faut rechercher des solutions qui permettent de s'éclairer sans modifier la simplicité du toit par :
 - (2) de grosses lucarnes qui détruisent «l'échelle» de la maison,
 - (3) une profusion de petites lucarnes qui changent le caractère de la construction et qui sont un mensonge,
 - (4) de fausses entrées de foin, souvent mal placées et qui cassent le volume général,
 - (5) des lucarnes rampantes qui sont voscgiennes.

ERRATUM

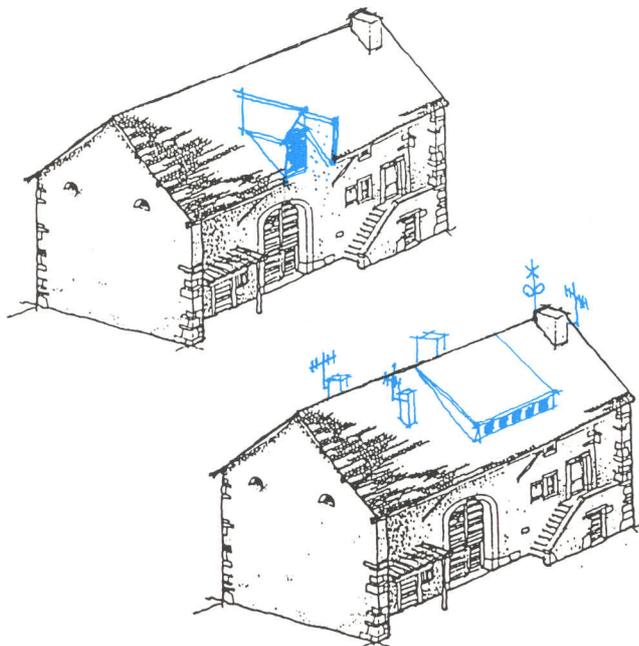
Les 2 croquis ci-contre doivent être numérotés (4) et (5), annulant ainsi en page 33, les chiffres (4) et (5).

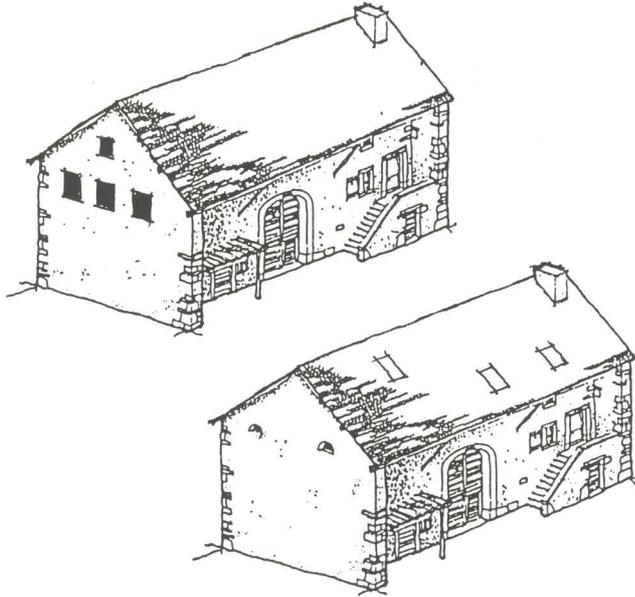
LES CHEMINEES

Ne multipliez pas les souches, groupez-les

LES ANTENNES TELE

Ont toujours un côté anachronique, on peut très bien les installer dans le comble sans nuire à une quelconque qualité de réception.

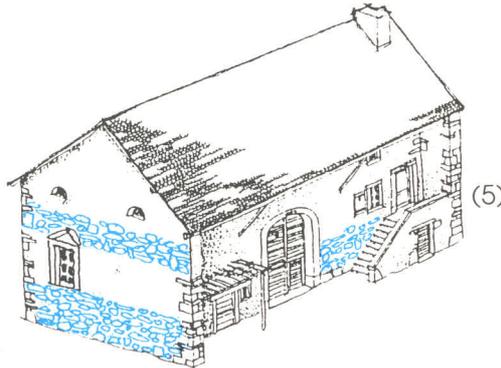
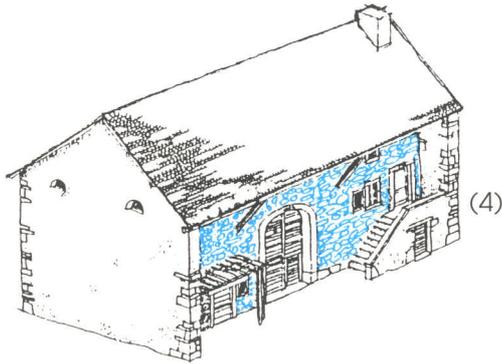




EN REVANCHE

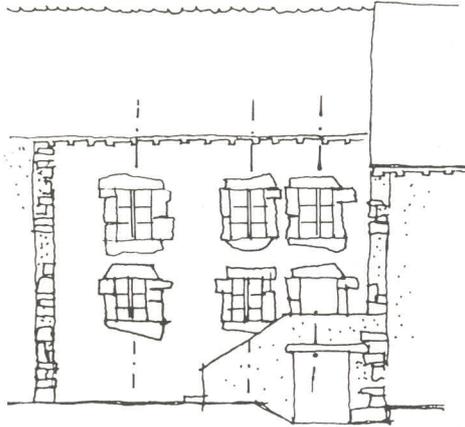
-penser à vous éclairer en pignon,

-à disposer quelques petites fenêtres de toit,
d'une proportion plus haute que large.



-LES ENDUITS :

- . ne décrepissons pas les murs systématiquement : nous avons vu que c'est une hérésie,
- . et moins encore un seul mur : cela est du «faux pittoresque»,
- . ou en tranches horizontales, ce qui est grotesque et ne correspond à rien...,
- . recrépissez-les à l'identique et dans le même ton : teintes grêges à dominante terre-brûlée...,
- . dans le cas d'une reprise de maçonnerie, d'un bouchement, faites tenir les plots ou le béton suffisamment en retrait pour qu'il n'y ai pas de cicatrices,
- . obtenez du maçon qu'il ne soit pas trop maniaque de la «règle», du cordeau et du fil à plomb. Cela conservera à votre maison la bonhomie d'antan (à l'extérieur).

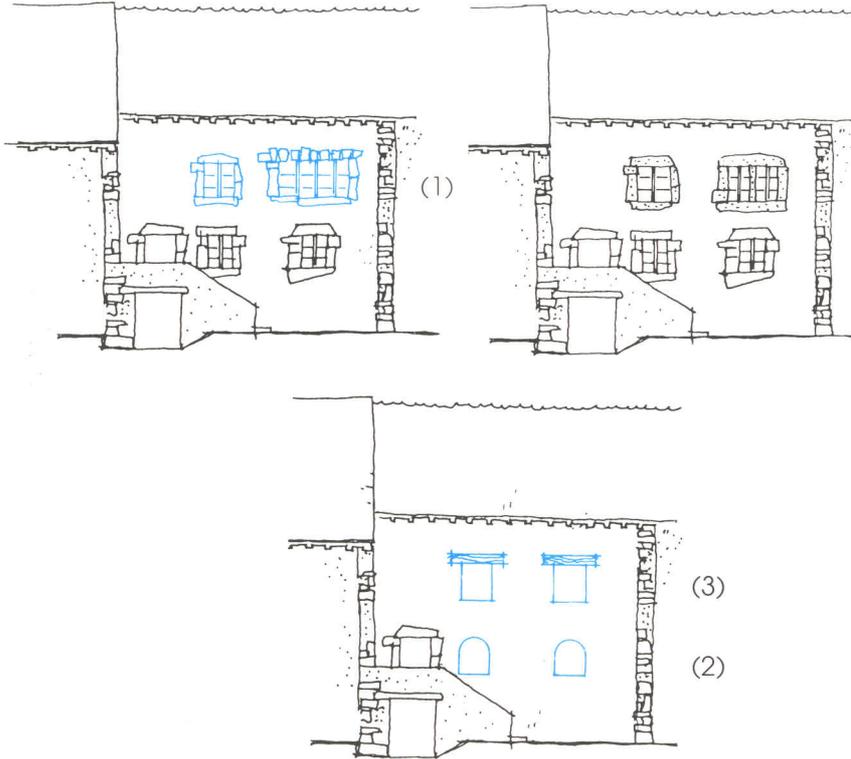


LES PERCEMENTS

. Il faut accepter les percements existants dans leurs dimensions.

Si vous en créez de nouveaux, ceux-ci doivent être à l'identique des existants du point de vue des dimensions, encadrements et matériaux.





.Il faut en outre :

-respecter le rythme des percements (règle de l'Art depuis le XVI^e siècle),
 -(1) si une fenêtre est trop petite, percer une fenêtre jumelée (voir annexes),

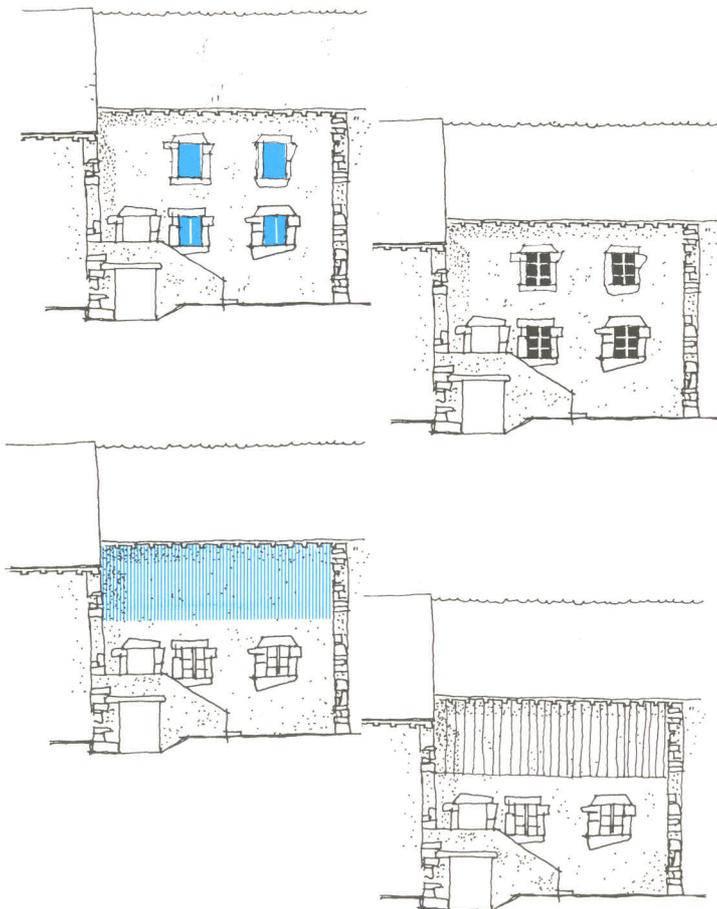
.(2) **Il ne faut pas** de fenêtres ni de portes en cintre (nous ne sommes pas dans le midi).

.(3) Des fenêtres ou portes avec seulement le linteau en bois auraient fait «rigoler» nos anciens : c'est aussi du «faux pittoresque».

-pour condamner une ouverture, fermer volets et portes, puis murer derrière,

-il faut être très attentif aux reprises d'enduits, à celles de maçonneries apparentes, et éviter les cicatrices.

-sur une même façade, ne pas mélanger différents types d'encadrements.



D'UNE MANIERE GENERALE, EVITER

EN MENUISERIE :

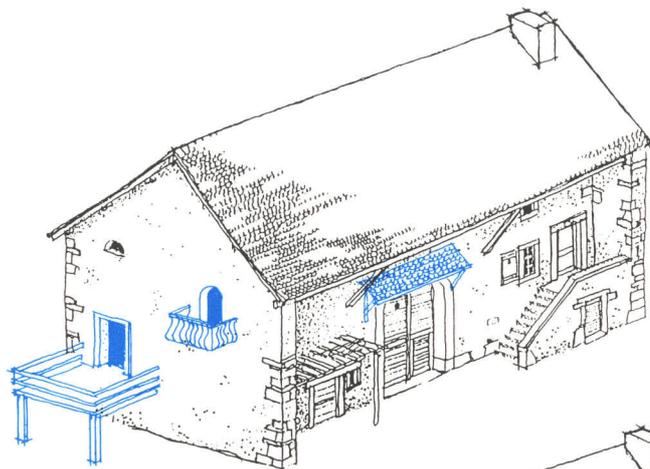
-Dans vos percements, ne soyez pas contemporain. Pas de métal, du bois (ne mélangeons pas les styles).

-Ces baies obturées par un unique vitrage font penser à un visage sans yeux dans lequel il n'y a plus que les cavités oculaires : horrible !

EN BARDAGE :

-Ne mettez pas de bardage là où il n'y en avait pas.

-Si vous le reconstituez, faites-le avec des planches, mais surtout pas avec du «joli petit lambris».



EN BALCON

Il faut être très prudent : vous risquez de tout gâcher pour un élément onéreux qui soit disant agrémentera votre façade et sur lequel vous n'irez pratiquement jamais.

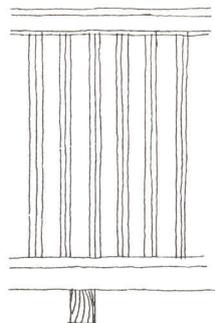
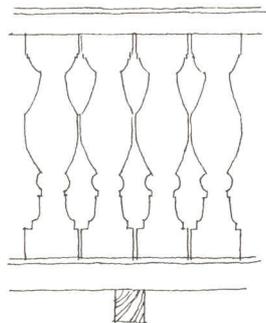
EN AUVENT :

L'avant-toit était fait pour cela. En ajouter un au-dessus de la porte donnera à votre maison un petit côté très Côte d'Azur !...

EN TERRASSE :

Du point de vue «traditionnel» : grotesque ! (il n'y en a jamais eu). Si vous en voulez une, ce qui est bien compréhensible, ayez votre séjour au rez-de-chaussée.



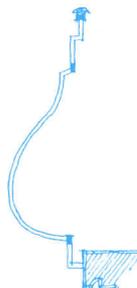
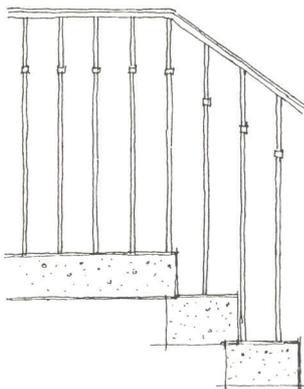


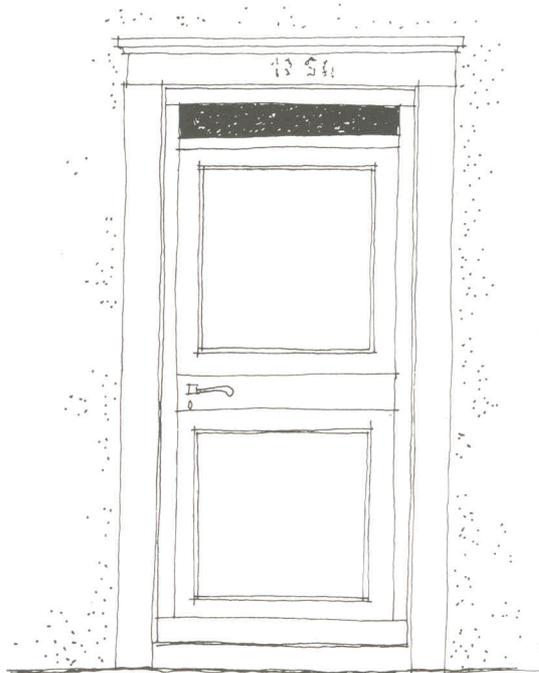
EN GARDE-CORPS

-Constitué de palines découpées d'arabesques plus ou moins fantaisistes, le tout bien vernis et clinquant, détruirait l'harmonie générale de la maison. Restons discrets. Inspirez-vous des «bons vieux modèles». Vos jardinières suffiront à égayer votre façade.

-En fer dit forgé, d'un style méridional ou sans style du tout, donne un aspect précaire, léger, bon marché.

-Soyez modeste, le savoyard n'aimait pas «paraître». Regardez autour de vous dans les villages, et faites à l'identique... de bons exemples.





EN FERMETURES

-Les volets roulants ? Ils donnent toujours, de jour comme de nuit, une impression de vide. Il manque quelque chose. Ce quelque chose, c'est de bons volets à l'ancienne, qui habillent aussi votre façade.

-Ces portes d'entrées à motifs ajourés, à panneaux compliqués, aussi bien faites soient-elles, c'est un anachronisme et cela fait pauvre.

ELEMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

LES VERANDAS :

Les brise-vent peuvent dans certains cas être acceptables, par exemple en fermeture du palier. Mais les vérandas «type serre» sont à proscrire.

PLANTATIONS :

Ne plantez pas des espèces «exotiques». Elles sont étrangères à la région et modifient le paysage.

- Plantez : .des arbres fruitiers, dès le printemps ils seront un régal pour vos yeux,
- .des tilleuls, ils sentent bon,
- .des frênes, des fayards, des chataîgniers,
- .des sapins si vous êtes dans la pente de la montagne.

CLOTURES :

- Soyez simple.
- Une palissade faite de pieux et de planches de teinte brune.
- Une haie de 1,2 m de haut en laurier, buis. Eviter le tuya.

PORTAILS D'ENTREE : Ils sont de deux types :

- L'entrée de cour de ferme : soit une grande baie en anse de panier, soit deux gros piliers supportant un linteau de bois protégé par un très petit toit, la porte est en bois plein.
- L'entrée de la maison bourgeoise est légèrement en retrait. Le mur d'enceinte est interrompu de part et d'autre et arrêté par des piliers en molasse ou en maçonnerie enduite, l'un ou l'autre couronné par un pyramidion débordant. L'entrée est fermée par une grille à barreaux droits sans fioriture.



ANNEXES

Appareil et pierre appareillée

Terme désignant le mode d'assemblage des matériaux, il peut être : soigné, réglé (par lits horizontaux), de hasard.

Balustre

Courte colonnette, renflée, constituant les éléments verticaux d'un garde-corps.

Beurrer

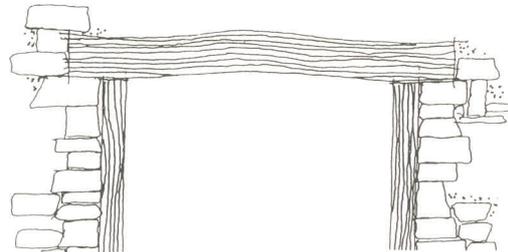
Enduisage avec un mortier gras d'une épaisseur suffisante pour couvrir la surface des pierres ne laissant apparaître que celles dépassant légèrement.

Bloc erratique

Bloc de pierre déposé par un glacier.

Chapeau de gendarme

Forme rappelant celle des bicornes des gendarmes du XIX^e siècle.



Comble

Le volume compris entre le dernier plancher et la couverture.

Encadrement

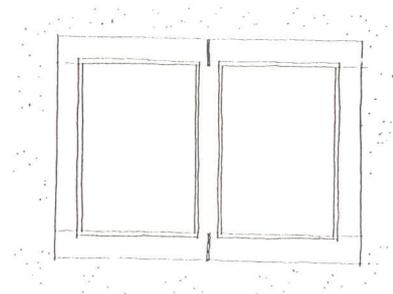
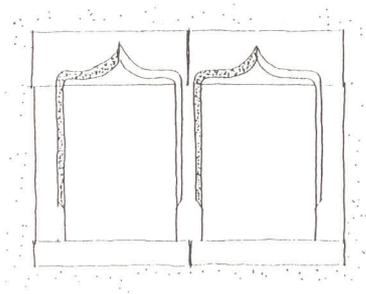
Partie de la maçonnerie, souvent en saillie, quelque fois ouvragée, entourant le trou d'une fenêtre, d'une porte.

Fascine-fagot

Sont synonymes. Grosses brassées de menu branchage, liées ensemble et servant à allumer le feu.

Fenêtre jumelée

Désigne une fenêtre constituée par deux fenêtres accolées.

**Jambages**

Parties verticales de mur particulièrement chargées et que l'on construit avec soin.

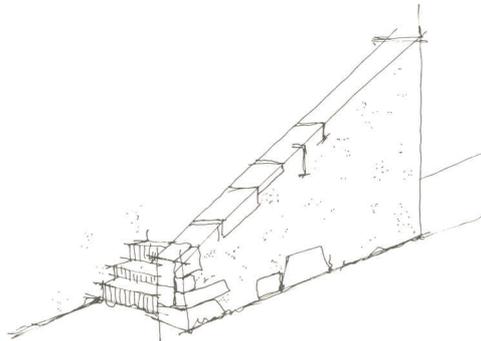
Linteau Poutre ou partie de maçonnerie formant la partie supérieure d'une porte, d'une fenêtre.

Moellon Pierre de dimension moyenne, non taillée.

Molardier Terme local désignant un ouvrier agricole indépendant, se louant pour un ouvrage déterminé.

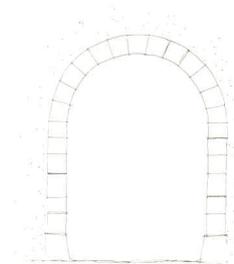
Molasse La molasse est un grès tendre relativement très répandu dans le pays.

Mur rampant Mur qui ne se termine pas horizontalement mais qui suit une pente accompagnant un ouvrage (escalier, toit...).

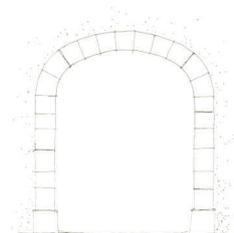


Ouvertures en :

Plein cintre

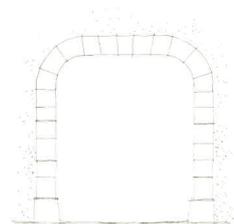


Anse de panier



Elément de maçonnerie en forme d'arc à trois centres.

Arc déprimé



Arc à deux centres et dont la partie supérieure est horizontale.

Palines	Planches découpées pour faire un décor et qui sont disposées verticalement dans le garde-corps.
Petit auvent	Petit toit fixé en façade et abritant une porte, une fenêtre...
Pied-droit	C'est le jambage d'un arc.
Queue de sapin	Terme local désignant un poteau de bois de faible diamètre, pris en général dans l'extrémité d'un tronc de sapin.
Seuil	Partie en bois ou en pierre formant l'élément inférieur de la baie d'une porte.
Solaret	Sorte de balcon à claire-voie où l'on faisait sécher des oignons...
Tablette	Partie en bois ou en pierre formant l'élément inférieur de la baie d'une fenêtre.
Terrasse (balcon)	C'est un balcon de grande dimension faisant une importante saillie en façade ou alors de «plein-pied».



Tuile canal

Ce type de tuile daterait seulement du XII^e siècle. Tuile courbe.

Tuile écaille

Tuile plate dont le bord inférieur est arrondi.

Volet à écharpe

Il est constitué de planches verticales jointives, fixées sur une barre de bois (l'écharpe) haute et basse.

BIBLIOGRAPHIE

Jean et Renée NICOLAS

«La vie quotidienne en Savoie au XVII et XVIIIè siècles»

Henri BAUD et Jean-Yves MARIOTTE

«Histoire des communes savoyardes» - Tome 1 Le Chablais

Christian ABRY - Roger DEVOS - Henri RAULIN

«Les sources régionales de la Savoie»

Henri RAULIN

«L'architecture rurale française - Savoie»

Georges DOYON et Robert HUBRECHT

«L'architecture rurale et bourgeoise en France»

Abbé Claude-François TROSSET

«Fessy et Lully (Annecy, 1921)»



SOURCES ILLUSTRATIONS

- A Le moulin, litho. de J. MAYER, fin XVIIIè.
- B Château et Chapelle des Allinges, H. TERRY, 1866, «La Haute-Savoie», F. WEY (p 106).
- C Château et Chapelle des Allinges, 1864, «Nice et Savoie», (p 48).
- D Ruines du Château de la Rochette, 1864, «Nice et Savoie», (p 58).
- E Voyage dans les Alpes, T1, 1779, De SAUSSURE.
- F Voyage pittoresque de la Suisse, TII, 1789, De LA BORDE.
- G Voyages en zig-zag, p. 343, 1844, TOPTFER et CALAME.
- H Collection privée, anonyme, vers 1900.
- J Collection privée, anonyme, vers 1900.
- I Litho. de TERRY, 1866.

Autres dessins : Alain HENRY-DENIS.

NOTES PERSONNELLES

NOTES PERSONNELLES

Ce document est la propriété du C.A.U.E. de Haute-Savoie,
toute reproduction, même partielle, est soumise à autorisation
de cet organisme.
ISBN 2 - 9500969 - 3 - X
Imprimé en février 91
par Imprimerie VALPRESS SA
74600 SEYNOD



HAUTE-SAVOIE

C.A.U.E. DE Haute-Savoie
18, avenue du Parmelan,
BP.444, 74041 ANNECY CEDEX
Tél. 50 33 50 48 ou 50 33 50 03